

**ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE FRAISES
ET FRAMBOISES DU QUÉBEC
RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL
EN EXERCICE INDÉPENDANT
ET ÉTATS FINANCIERS
30 NOVEMBRE 2019**

Projet

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Aux membres de

L'Association des producteurs de fraises et framboises du Québec

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de l'Association des producteurs de fraises et framboises du Québec qui comprennent le bilan au 30 novembre 2019, et les états des résultats et évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en oeuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en oeuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en oeuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Association des producteurs de fraises et framboises du Québec au 30 novembre 2019 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Beauregard & Breault, CPA Inc.

Par Pierre Breault, CPA auditeur, CA

Blainville, le

**ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE FRAISES
ET FRAMBOISES DU QUÉBEC
ÉTATS FINANCIERS
30 NOVEMBRE 2019**

TABLE DES MATIÈRES

RÉSULTATS ET ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET	1
BILAN	2
FLUX DE TRÉSORERIE	3
NOTES COMPLÉMENTAIRES	4 - 7
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES	8 - 9

**ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE FRAISES
ET FRAMBOISES DU QUÉBEC**

1

RÉSULTATS ET ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE CLOS LE 30 NOVEMBRE 2019

(Non audité)

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
PRODUITS		
Contributions annuelles variables des producteurs	225 204	195 900
Contributions annuelles fixes des producteurs	141 600	155 380
Contributions du secteur	18 302	42 137
Commandites	113 391	134 041
Promotion	48 417	22 611
Autres	58 547	35 011
	<u>605 461</u>	<u>585 080</u>
CHARGES		
Salaires - professionnels et secrétariat	120 698	148 281
Services professionnels	108 603	85 275
Déplacements des professionnels	4 654	8 588
Per diem et déplacements des administrateurs	26 801	17 509
Frais de comptabilité	12 455	13 930
Location de salles et forfait	19 242	37 915
Loyer	5 886	5 932
Papeterie et frais de bureau	10 570	12 754
Frais d'informatique	5 985	10 085
Télécommunications	2 100	2 088
Assurances, taxes et permis	1 027	954
Cotisations et réseautage	7 956	5 857
Publicité et promotion	53 754	37 818
Mauvaises créances	7 877	3 560
Frais bancaires et intérêts	6 389	84
Amortissement - immobilisations corporelles	1 266	368
Amortissement - actifs incorporels	30 804	8 776
Contribution à la Chambre de coordination du secteur des fraises et framboises du Québec - Annexe B	175 848	137 638
	<u>601 915</u>	<u>537 412</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	3 546	47 668
ACTIF NET AU DÉBUT	<u>197 953</u>	<u>150 285</u>
ACTIF NET À LA FIN	<u>201 499</u>	<u>197 953</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE FRAISES
ET FRAMBOISES DU QUÉBEC**

BILAN

30 NOVEMBRE 2019

(Non audité)

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
ACTIF		
COURT TERME		
Encaisse	70 726	42 786
Débiteurs (note 4)	299 439	247 877
Stocks	8 408	6 438
Frais imputables au prochain exercice	<u>4 086</u>	<u>5 746</u>
	382 659	302 847
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)	2 215	3 481
ACTIFS INCORPORELS (note 6)	<u>121 872</u>	<u>83 322</u>
	<u>506 746</u>	<u>389 650</u>
PASSIF		
COURT TERME		
Créditeurs (note 7)	113 421	58 758
PROVISION POUR PRESTATIONS FUTURES	2 043	7 139
APPORTS REPORTÉS (note 8)	57 693	
PRODUITS REPORTÉS	<u>132 090</u>	<u>125 800</u>
	305 247	191 697
ACTIF NET	<u>201 499</u>	<u>197 953</u>
	<u>506 746</u>	<u>389 650</u>

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION:

Administrateurs

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE FRAISES
ET FRAMBOISES DU QUÉBEC**
FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE CLOS LE 30 NOVEMBRE 2019
(Non audité)

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	3 546	47 668
Éléments sans effet sur la trésorerie:		
Amortissement - immobilisations corporelles	1 266	368
Amortissement - actifs incorporels	30 804	8 776
Écart entre la charge pour prestations futures et les prestations versées	(5 096)	2 843
	<u>30 520</u>	<u>59 655</u>
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	(51 562)	(6 162)
Stocks	(1 970)	1 593
Frais imputables au prochain exercice	1 660	(4 322)
Créditeurs	54 663	(22 229)
Apports reportés	57 693	
Produits reportés	6 290	125 800
	<u>66 774</u>	<u>94 680</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>97 294</u>	<u>154 335</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Achat d'immobilisations corporelles		(3 797)
Achat d'actifs incorporels	(69 354)	(82 985)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(69 354)</u>	<u>(86 782)</u>
FINANCEMENT		
Avance du Fonds de défense professionnel, au net		(36 667)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		<u>(36 667)</u>
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	27 940	30 886
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>42 786</u>	<u>11 900</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	<u><u>70 726</u></u>	<u><u>42 786</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE FRAISES
ET FRAMBOISES DU QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES**

30 NOVEMBRE 2019

(Non audité)

1- STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Association des producteurs de fraises et framboises du Québec est constituée selon la Loi des syndicats professionnels du Québec. Elle a pour mission de promouvoir, défendre et développer les intérêts professionnels, économiques, sociaux et moraux de ses membres. L'Association est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et est exemptée des impôts sur le revenu.

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Référentiel comptable

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Comptabilisation des produits

L'Association utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés, s'il y a lieu, sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges reliées sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'il sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les contributions sont comptabilisés dans l'exercice auquel elles se rapportent et que leur encaissement est raisonnablement sûr.

Les produits des commandites et promotion sont comptabilisés lorsqu'il y a preuve convaincante d'accord, que le service a été rendu, que le prix est déterminé ou déterminable et que leur encaissement est raisonnablement sûr.

Régime de retraite

L'Association participe à un régime interentreprises hybride pour le bénéfice de ses employés, dont un volet est contributif à cotisations définies et un volet est non contributif à prestations définies. Comme l'Association ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations définies, elle applique la comptabilité des régimes à cotisations définies.

Produits reportés

Ces produits reportés sont constitués de montant qui seront utilisés pour l'achat de licence pour l'utilisation du logiciel de gestion durant une période minimale de 3 ans.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

**ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE FRAISES
ET FRAMBOISES DU QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES**

30 NOVEMBRE 2019

(Non audité)

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont présentées à leur coût d'origine. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire selon les périodes suivantes :

Équipement informatique	3 ans
Mobilier de bureau	10 ans

Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont comptabilisés au coût et sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 5 ans.

Provision pour prestations futures

Lors du départ à la retraite de ses employés, l'Association paie les congés de maladie accumulés par ces derniers. La provision pour prestations futures est calculée par la direction en fonction des congés de maladie accumulés, du salaire et de la durée de vie active des salariés. Le régime n'est pas capitalisé.

Composition de la trésorerie

Aux fins de l'état des flux de trésorerie, la trésorerie comprend la trésorerie et les équivalents de trésorerie qui ne sont grevés d'aucune affectation. La trésorerie comprend l'encaisse et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont évalués à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas. Ils sont par la suite comptabilisés au coût après amortissement.

4- DÉBITEURS

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
Contributions annuelles variables des producteurs	234 700	220 719
Contributions annuelles fixes des producteurs	28 087	27 868
Chambre de coordination du secteur des fraises et framboises du Québec		1 508
Projets - MAPAQ	36 058	
Taxes à la consommation		7 032
Autres	24 378	6 658
	<u>323 223</u>	<u>263 785</u>
Provision pour créances douteuses	23 784	15 908
	<u>299 439</u>	<u>247 877</u>

**ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE FRAISES
ET FRAMBOISES DU QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES**

30 NOVEMBRE 2019

(Non audité)

5- IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>Coût</u>	<u>Amortis- sement cumulé</u>	<u>Valeur comptable 2019</u>	<u>Valeur comptable 2018</u>
	\$	\$	\$	\$
Équipement informatique	5 153	2 938	2 215	3 481
Mobilier de bureau	1 032	1 032		
	<u>6 185</u>	<u>3 970</u>	<u>2 215</u>	<u>3 481</u>

6- ACTIFS INCORPORELS

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
Site internet		337
Logiciel de gestion	121 872	82 985
	<u>121 872</u>	<u>83 322</u>

7- CRÉDITEURS

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
Comptes fournisseurs et frais courus	65 516	18 767
Administrateurs	1 930	653
L'UPA	31 730	39 338
Chambre de coordination du secteur des fraises et framboises du Québec,	13 387	
Taxes à la consommation	858	
	<u>113 421</u>	<u>58 758</u>

8- APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS ACTIFS INCORPORELS

Les apports reportés afférents aux actifs incorporels sont constitués d'une subvention ayant servi à l'acquisition du logiciel de gestion. Les variations sont :

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
Solde au début		
Apports reçus	72 116	
Amortissement de l'exercice	(14 423)	
Solde à la fin	<u>57 693</u>	

**ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE FRAISES
ET FRAMBOISES DU QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES**

30 NOVEMBRE 2019

(Non audité)

9- OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

L'Association est apparentée à la Chambre de coordination du secteur des fraises et framboises du Québec du fait qu'elle exerce une influence notable par sa capacité de nommer certains membres du conseil d'administration de la Chambre de coordination. Au cours de l'exercice, l'Association a contribué pour un montant de 175 848 \$ (137 638 \$ en 2018) afin de soutenir les activités de promotion et d'administration de la Chambre de coordination.

Ces opérations conclues dans le cours normal des activités ont été mesurées à la valeur d'échange.

10- OPÉRATIONS AVEC UN ORGANISME AFFILIÉ

L'Association est affilié à l'Union des producteurs agricoles (UPA). Les opérations avec l'UPA sont les suivantes :

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
Services professionnels, salaires, loyer et déplacements	224 008	224 856

Ces opérations conclues dans le cours normal des activités ont été mesurées à la valeur d'échange.

11- ENGAGEMENTS

L'Association s'est engagée par contrat pour le maintien du logiciel de gestion pour un montant de 38 100 \$ annuellement.

12- INSTRUMENTS FINANCIERS

L'Association par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante fournit une mesure des risques à la date du bilan.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'Association est exposée à ce risque principalement en regard de ses crédateurs.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. L'Association est exposée au risque de crédit par ses débiteurs car elle consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités.

13- CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés pour faciliter la comparaison avec ceux de l'exercice courant.

**ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE FRAISES
ET FRAMBOISES DU QUÉBEC
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE CLOS LE 30 NOVEMBRE 2019
(Non audité)**

ANNEXE A- RÉSULTATS PAR ACTIVITÉS

	Activités générales	Conseil administra- tion et exécutif	Assemblée générale annuelle	Perception des con- tributions	Promotion	Journée provinciale	Réseau - Essais variétés	Recherches diverses	Rendement des fraiseurs rangs nattés	Livre 20ème anniversaire	Logiciel de gestion	Agent de développe- ment	Évaluation globale des contenants de fraises	Chambre de coordination du secteur des fraises et framboises du Québec	2019	2018	Budget 2019
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
PRODUITS																	
Contributions annuelles variables des producteurs						6 711	8 083	34 177	123			3 747	3 905	168 458	225 204	195 900	200 000
Contributions annuelles fixes des producteurs	102 900	17 030		14 280										7 390	141 600	155 380	140 000
Contributions du secteur									3 879		14 423				18 302	42 137	176 300
Commandites	50 036		14 889		48 466										113 391	134 041	115 800
Promotion					48 417										48 417	22 611	23 000
Autres	8 972		1 925		2 324	4 740	8 095	40		1 163	31 288				58 547	35 011	55 000
	<u>161 908</u>	<u>17 030</u>	<u>16 814</u>	<u>14 280</u>	<u>99 207</u>	<u>11 451</u>	<u>16 178</u>	<u>34 217</u>	<u>4 002</u>	<u>1 163</u>	<u>45 711</u>	<u>3 747</u>	<u>3 905</u>	<u>175 848</u>	<u>605 461</u>	<u>585 080</u>	<u>710 100</u>
CHARGES																	
Salaires - professionnels et secrétariat	54 532			12 838	16 116	641		29 244			2 018	3 587	1 722		120 698	148 281	197 000
Services professionnels	18 709	503	6 812		12 952	3 133	16 178	2 648	4 002		42 006	160	1 500		108 603	85 275	170 500
Déplacements des professionnels	2 090		399	28	210	1 194		733							4 654	8 588	8 000
Per diem et déplacements des administrateurs	14 325	11 388	16			527		70					475		26 801	17 509	18 000
Frais de comptabilité	12 455														12 455	13 930	13 000
Location de salles et forfait	116	5 106	7 419		717	5 181		498					205		19 242	38 259	20 000
Loyer	5 619				267										5 886	5 588	5 600
Papeterie et frais de bureau	5 075		1 968	1 414	1 106	775		232							10 570	12 754	12 000
Frais d'informatique	4 604				464			22			895				5 985	10 085	6 000
Télécommunications	2 037	33			2			9			16		3		2 100	2 088	2 100
Assurances, taxes et permis	1 027														1 027	954	1 000
Cotisations et réseautage	7 664				140			152							7 956	5 857	6 500
Publicité et promotion	295		200		52 650			609							53 754	37 818	130 000
Mauvaises créances	7 877														7 877	3 560	3 500
Frais bancaires et intérêts	103										6 286				6 389	83	100
Amortissement - immobilisations corporelles	1 266														1 266	368	
Amortissement - actifs incorporels					337						30 467				30 804	8 777	52 000
Contribution à la Chambre de coordination du secteur des fraises et framboises du Québec - Annexe B														175 848	175 848	137 638	
	<u>137 794</u>	<u>17 030</u>	<u>16 814</u>	<u>14 280</u>	<u>84 961</u>	<u>11 451</u>	<u>16 178</u>	<u>34 217</u>	<u>4 002</u>		<u>81 688</u>	<u>3 747</u>	<u>3 905</u>	<u>175 848</u>	<u>601 915</u>	<u>537 412</u>	<u>645 300</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>24 114</u>				<u>14 246</u>					<u>1 163</u>	<u>(35 977)</u>				<u>3 546</u>	<u>47 668</u>	<u>64 800</u>

**ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE FRAISES
ET FRAMBOISES DU QUÉBEC
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE CLOS LE 30 NOVEMBRE 2019
(Non audité)**

**ANNEXE B - CONTRIBUTION À LA CHAMBRE DE COORDINATION DU SECTEUR DES
FRAISES ET FRAMBOISES DU QUÉBEC**

	<u>2019</u>		<u>2018</u>	
	Total des charges de promotion	Portion assumée par APFFQ	Portion assumée par CCSFFQ	Portion assumée par CCSFFQ
	\$	\$	\$	\$
Promotion				
Salaires - professionnels et secrétariat	46 047	16 116	29 931	27 839
Services professionnels	37 006	12 952	24 054	23 153
Déplacements des professionnels	600	210	390	602
Per diem et déplacements des administrateurs				190
Location de salles et forfait	2 050	717	1 333	355
Loyer	762	267	495	640
Papeterie et frais de bureau	3 158	1 106	2 052	201
Frais d'informatique	1 324	464	860	2 750
Télécommunications	6	2	4	1 712
Cotisations et réseautage	400	140	260	184
Publicité et promotion	150 430	52 650	97 780	56 115
Amortissement - actifs incorporels	337	337		
	<u>242 120</u>	<u>84 961</u>	<u>157 159</u>	<u>113 741</u>
Activité générales			<u>18 689</u>	<u>23 897</u>
			<u>175 848</u>	<u>137 638</u>